

Formation « Posture Pédagogique, Gestes et Contacts. La prévention des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement des arts du cirque » (PPGC)

Objectifs :

Travail corporel, activité physique et artistique, accompagnement des élèves (parades, création artistique...), corrections des mouvements... la pratique circassienne et son enseignement, du fait de leurs spécificités, sont exposés aux violences sexistes et sexuelles (VSS). Ces facteurs de risque augmentent les risques d'abus et de mauvaises interprétations. Cette formation a pour objectif de donner aux pédagogues, bénévoles ou salarié·es en lien avec les publics, les clés pour comprendre le phénomène des VSS dans l'enseignement des arts du cirque, de maîtriser le cadre réglementaire et de développer les bons réflexes pour favoriser la création d'un environnement pédagogique sécurisant.

A l'issue de cette formation, les participant·es seront en mesure de :

- Identifier les différents types de violences sexistes et sexuelles et leurs conséquences
- Comprendre les notions clés en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles
- Acquérir les bons réflexes pour réagir en cas de violences sexistes et sexuelles
- Encadrer les contacts physiques dans le respect des limites, du consentement et de l'intimité
- Remettre en question et adapter leur pratique pédagogique afin de développer les bonnes pratiques pour prévenir des violences sexistes et sexuelles

Publics et prérequis :

- Pédagogues des arts du cirque, référent·es VHSS, professionnel de l'animation cirque en poste, titulaire d'un diplôme des métiers des arts du cirque (TIAC/BIAC/DE) ou BPJEPS, professionnel du médico-social et de l'animation socio-culturel justifiant d'un projet autour du cirque adapté, artiste professionnel, responsable et administrateur·rice d'école de cirque
- Être licencié·e de la FFEC
- Avoir suivi au moins une formation de sensibilisation aux VHSS (fondamentaux juridiques)

Une fiche d'inscription devra être renseignée afin de préciser l'expérience du·de la participant·e.

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique, centrée sur un contenu théorique ainsi que sur les questions et retours de terrain des participant·es avec leur pratique pédagogique, favorisera le dialogue et les apports des participant·es. Les mises en situation pédagogiques permettront d'échanger autour des bonnes pratiques et d'évaluer les acquis des participant·es concernant les apports théoriques.

De ce fait, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions théoriques abordées ainsi que l'évolution des compétences se fait tout au long de la formation par les systèmes de mises en situations pédagogiques, questions/réponses, questionnaires et échanges entre les participant·es et le·la formateur·rice.

Des documents transférables (supports, outils) qui pourront être utiles aux participant·es et aux écoles de cirque pourront être partagés numériquement à l'issue de la formation (drive, site FFEC).

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue du module de formation (elle précise date, horaires et lieu de la formation).